

Les défibrillateurs automatiques externes

NOTICIA

SALUD

Lunes, 12 de diciembre de 2016

Les défibrillateurs automatiques externes

Les défibrillateurs automatiques externes (DAE) sont des appareils permettant de porter secours à une personne victime d'un arrêt cardio-respiratoire en envoyant un choc électrique au cœur. Cela permet de restaurer l'activité cardiaque en attendant l'arrivée des sauveteurs.



Les défibrillateurs automatiques peuvent être utilisés par le grand public. Ils sont en libre accès uniquement aux heures d'ouverture de chaque établissement de la Ville accueillant du public. Si vous êtes amenés à vous servir d'un défibrillateur, ne prenez pas peur ! Il n'y a aucun danger pour l'utilisateur et aucun risque d'erreur. Le DAE analyse l'activité du cœur, établit le diagnostic, donne les consignes oralement, reconnaît si la personne doit bénéficier d'un choc et le délivre, si nécessaire, automatiquement.

Même si l'utilisation d'un DAE reste simple et est la portée de tous, sa mise en place s'accompagne d'une formation en deux temps. Une première, dispensée à l'ensemble du personnel municipal, pour présenter l'appareil et son utilisation, une autre, plus approfondie et diplômante, est destinée aux gardiens de gymnases et du personnel de la police municipale afin de les former aux gestes qui sauvent.

Je suis témoin d'un arrêt cardio-respiratoire, que dois-je faire ?

1. Appelez les secours en composant le 18, le 15 ou le 112 à partir d'un téléphone portable. Laissez-vous guider sur les premiers gestes à effectuer.
2. Ouvrez le boîtier du défibrillateur et suivez les consignes vocales de l'appareil.
3. Attendez près de la victime l'arrivée des secours.

1 minute de gain, c'est 10% de chances de survie en plus? alors agissez !

Implantation des défibrillateurs dans la ville

- Gymnase Richet,
- Médiathèque,
- Salle omnisport Raymond Barraco,
- L'Ariane au RDC du bâtiment
- Centre Maurice Ravel,
- L'Onde,
- Centre sportif Robert Wagner (stade, gymnase, piscine)
- Police Municipale
- Gymnase Borotra
- Gymnase Jean Macé
- CCAS - espace Tarron
- Mairie annexe
- Véhicule de la Police Municipale